

## PRÉFACE

Tous les rituels de la Grande Loge d'Écosse,  
de quoi parle-t-on ?

La « vraie » franc-maçonnerie écossaise pose un certain nombre de problèmes pour les mentalités françaises. Par « vraie », nous entendons celle qui ressort des loges sous constitution écossaise, par opposition à l'écossisme, au RÉAA en particulier – sans qu'il faille y voir la moindre connotation désagréable à l'égard de ce dernier. Qu'on se le dise une fois pour toutes, le Rite Écossais Ancien Accepté n'a rien à voir avec l'Écosse, ou plutôt tellement peu qu'une parenté organique ou méthodologique serait vaine à rechercher. Seules les effluves du romantisme jacobite et la terre perdue fantasmée des Stuart ont pu laisser une empreinte sur le RÉAA, pas la maçonnerie écossaise.

À part cela, nous autres continentaux, sommes victimes ou porteurs de nombre de malentendus à dissiper au sujet de la franc-maçonnerie écossaise.

Premier malentendu à lever :  
ce qu'est *vraiment* la Grande Loge d'Écosse

Troisième grande loge créée, en 1736, après Londres (1717) et l'Irlande (1725), elle ne ressemble pas du tout à son précédent anglais, non plus qu'à la Grande Loge Unie de 1813.

La Grande Loge d'Écosse est le résultat d'une pétition de loges anciennes, voire très anciennes qui, contrairement aux consœurs anglaises de 1717, peuvent démontrer qu'elles avaient un fonctionnement réel et continu depuis des années, des décennies, et pour certaines des siècles\*.

De plus, contrairement à tout autre modèle britannique ou continental précédent, qu'il aie survécu ou non à la date de constitution écossaise en 1736, la Grande Loge d'Écosse se substitue à une organisation préexistante : un Ordre des maçons d'Écosse aux contours mal définis. Certes, cette pseudo organisation ne démontre aucune cohérence stratégique dans le maintien et le développement de la franc-maçonnerie (développement qui ne fut pas, et n'est toujours pas un vrai sujet en Écosse). Toutefois, les chartes de 1601 et 1628\*\*, elles-mêmes rappelant un document perdu de la moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, démontrent bien trois choses :

- le protectorat moral héréditaire de la famille Saint-Clair sur les maçons, depuis c. 1340 jusqu'à l'installation de Sir William Saint-Clair of Rosslyn comme premier Grand Maître Maçon en 1736 ;
- la continuité des anciennes loges, rattachées aux guildes, depuis au moins 1598, certaines travaillant encore (Kilwinning, Mary's Chapel of Edinburgh) ;

---

\* Pour l'histoire de ces loges, voir l'excellent *Les Premiers Francs-Maçons* de David Stevenson, trad. Patrick Sautrot, Ivoire-Clair, Noisy-le-Sec, 2000.

\*\* Excellentes traductions commentées des chartes Saint-Clair et de nombreux autres documents dans Philippe Langlet, *Les textes fondateurs de la Franc-maçonnerie*, Dervy, Paris, 2006.

– la cohérence de ces loges, qui échangent et dialoguent dans la plus totale reconnaissance, bien avant 1736 et même 1717 – *a minima* avant 1598\*.

Compte tenu de cela, on comprendra alors que la Grande Loge, encore aujourd'hui, infère très peu dans les affaires de ses loges. La notion de *daughter-lodge* est très forte et fondamentale dans la transmission : chaque loge est la fille d'une autre, qui est parfois la fille d'une autre, etc., qui remonte inexorablement à une « mère » de « temps immémorial », telle Kilwinning. Dans ce modèle typique, les filles héritent directement des rituels et traditions parfois très vernaculaires des mères ancestrales, en les faisant varier, volontairement ou non. Cela nous amène alors à disperser un deuxième malentendu...

### Deuxième malentendu dispersé : ce que sont les rituels et les rites en Écosse

Le RÉAA ne vient donc pas d'Écosse. Il est né aux États-Unis en 1801 d'un détonnant mélange d'influences judéo-protestantes et franco-catholico-coloniales teinté de légendes prussiennes et jacobites. Il s'est implanté sur la terre du chardon en 1846, par l'entremise de l'érudite docteur Morison, couronné 33<sup>e</sup> en Espagne et reconnu fondateur d'un suprême conseil dans son pays.

Il en découle fort logiquement que le Rite Écossais Ancien et Accepté... est le seul *rite* en Écosse et qu'il n'y en eût jamais d'autres depuis lors ! Et pourtant aucune loge ne travaille à quoi que ce soit qui y ressemble...

---

\* Année des premiers Statuts *Schaw*. Voir Langlet, *op. cit.*

En effet, il faut savoir faire le *distinguo* maçonnique entre un *rite*, système de grades ou degrés organisés et cohérents, en principe depuis l'apprenti jusqu'au *summum bonum* ; un *rituel*, cérémonie ou ensemble de cérémonies propres à un atelier ou à une juridiction ; et une *jurisdiction* possédant généralement un ou des rituels propres, ou encore dépositaire d'un rite...\*

Cette distinction étant bien comprise, la notion de *rite* en Écosse ne s'applique donc qu'au RÉAA, au sein de sa juridiction propre, le Suprême Conseil d'Écosse, qui ne travaille réellement qu'à partir du 18°.

La franc-maçonnerie écossaise est par ailleurs répartie en plusieurs juridictions indépendantes administrant un ou plusieurs ordres et/ou fraternités : le Grand Chapitre de l'Arche Royale, le Grand Prieuré du Temple et de Malte, et l'Ordre Royal d'Écosse (obédience mondiale gouvernée à Edinburgh), pour ne citer que les plus importants – d'autres existants à côté, essentiellement sous administration anglaise. Tout ce petit monde est logiquement appuyé sur La\*\* Grande Loge d'Écosse des Anciens Maçons Francs et Acceptés, fraternité reflétant l'*Ordre* maçonnique, comme le rappellent les rituels.

La Grande Loge regroupe administrativement quelques 1 150 loges actives autonomes et les fédère spirituellement autour des principes intangibles de la régularité. À part cela, elle ne fait pas la régulation des rituels, n'influence pas les pratiques exactes des loges.

Il découle de cela, et d'après ce que nous avons dit des filiations entre *daughter-lodges*, qu'il existe autant de rituels que de loges.

---

\* Voir nos définitions dans le *Guide pratique de la Franc-maçonnerie*, 2<sup>de</sup> édition, Dervy, Paris, 2004, p. 29 et sq.

\*\* Parfois précédée d'un article avec capitale dans le texte anglo-saxon, selon l'usage grammatical et sémantique de la langue. Cela signifie qu'elle est la seule, l'unique, la *genuine*.

Chacune pratiquant les quatre + un\* mêmes degrés, on peut dire qu'en Écosse, c'est comme si il y avait... 1 150 rites, pour bien expliciter la chose à nos esprits français.

D'où s'ensuit le troisième malentendu à dissiper :  
que sont donc les rituels ici présentés ?

À deux reprises, « on » constitua une commission plutôt informelle de frères expérimentés, issus de différentes loges, pour tenter d'établir un référent commun non obligatoire, mais contenant les *fondamentaux* de toute loge.

La première aboutit à la publication, en 1901, du *Standard*, qui se présente comme un plus petit dénominateur commun entre les ateliers. C'est une ossature stricte mais néanmoins suffisante, même si les loges en rajoutent parfois beaucoup, ou varient même légèrement cette base.

La seconde conduisit à l'édition du *Modern*, c. 1960, qui n'est pas vraiment différent mais beaucoup plus complet. Il correspondait à la nécessité de donner un nombre important de précisions et de détails, plus quelques formes longues ou plus développées.

Les rituels de grande loge à proprement parler, ceux donnés dans la troisième partie du livre, ne sont qu'une mise par écrit en un seul volume de pratiques remontant parfois à au moins un siècle et demi, révisées et détaillées par un grand officier expérimenté (voir la préface originale en troisième partie).

---

\* Nous y revenons *infra*.

En résumé, concernant les deux premières parties, il s'agit bien de rituels de loge justes et utilisables, sauf que chaque loge applique sa propre variante en ne retranchant rien du fond. La troisième partie concerne les rituels de grande loge pour ainsi dire *ne varietur*. Et pour bien enfoncer le clou, en ce qui concerne les deux premières parties, que l'on n'aille pas imaginer que les fameuses variantes de loge non écrites ne dissimulassent une quelconque version antique ou occulte du RÉAA ! Et que l'on n'ose pas non plus prétendre que ces rituels sont, comme on l'entend dire de maçons français ivres de leur anglophilie, des copies indigènes du style Émulation. L'Histoire montre tout autre chose.

Quatrième malentendu fréquent à revoir :  
la franc-maçonnerie écossaise n'est pas une copie  
de l'anglaise, et la réciproque n'est pas vraie  
non plus

Ceci n'est pas un traité historique, et on se reportera à Philippe Langlet\* ainsi qu'aux travaux divers de Pierre Noël pour comprendre les transferts qui eurent lieu entre l'Écosse et l'Angleterre. Pour résumer, entre c. 1600 et 1717-23, la franc-maçonnerie, dans sa forme pérenne et composée de loges essentiellement opératives, passe de l'Écosse et de l'Angleterre du nord à l'Angleterre du sud et à Londres. Puis, jusqu'en 1870 environ, l'Écosse s'imprègne dans une large mesure des modèles juridictionnels, politiques et graduels inventés par une maçonnerie anglaise devenue totalement spéculative.

---

\* *Op. cit.*

C'est ainsi qu'en réalité, on trouve de l'invention écossaise dans une grande part de la franc-maçonnerie anglaise, et réciproquement. Pourtant, dans la pratique comme dans l'esprit, on note encore aujourd'hui une différence importante : très clubique et dans une certaine mesure bourgeoise et élitiste, la « jeune » maçonnerie anglaise, entièrement réinventée en deux étapes (c. 1717 et c. 1813), tranche avec la franc-maçonnerie écossaise restée pour une grande part l'affaire du peuple, des gens simples, une tradition demeurée profondément ancrée dans les coutumes « profanes », religieuses et civiles du pays, enracinée dans des familles, des clans et des dynasties.

Fondamentalement, la franc-maçonnerie écossaise ne sépare pas les nouveaux initiés du monde en en faisant des élus secrets. Elle fonctionne encore, tout au contraire, comme un système de rites de passage destinés à parfaire la place dans le monde de chacun de ses membres.

Encore une mise au point :  
contrairement à ce que prétend ou tend à imposer  
la légende politique anglaise, la franc-maçonnerie  
universelle n'est pas, *stricto sensu*, exclusivement  
composée des trois degrés d'apprenti, compagnon  
et maître

Sinon, comment comprendre l'absolue et univoque reconnaissance de la part de la GLUA comme des obédiences régulières du monde entier, de la *Grosse Landesloge von Deutschland*, des grandes loges de Suède, Norvège, Finlande, Islande ou Danemark\* avec leur rite monolithique de plus de dix grades ?

---

\* *Der Danske Frimurerorden*, créé en 1743. À ne pas confondre avec la rivale *Storlogen af Danmark*, irrégulière.

L'Écosse est toutefois une exception moins remarquable. Tout juste la Grande Loge admet-elle la pratique de... cinq degrés, en arguant qu'ils ne sont en réalité que trois. Les officiels sont :

- premier degré : Apprenti Franc-maçon Enregistré ;
- second\*(expl.) degré : Compagnon Franc-maçon du Métier (ou Compagnon du Métier de Franc-maçon) ;
- troisième degré : Maître Maçon.

Les deux de plus sont :

- Maître Maçon de Marque (qui est un degré mais pas un quatrième !... Nous verrons cela *infra*) ;
- Maître Passé dans la chaire (ou Maître Installé).

Il faut rappeler que c'est une loi anglaise de 1799 contre les sociétés secrètes qui imposa à la franc-maçonnerie, dans tout l'Empire, de se restreindre à la pratique des seuls degrés à prétentions opératives. Cela impliqua que la Grande Loge de Londres, devenue Grande Loge Unie d'Angleterre en 1813\*\*, s'érigea autour des trois degrés d'apprenti, compagnon et maître, reléguant une partie des grades exclus à l'oubli, d'autres à une clandestinité hypocrite. Plus tard on put lire la pirouette constitutionnelle : « ... maître incluant la cérémonie de la Sainte Arche Royale et la cérémonie d'installation du Vénérable Maître. » Manière de réintégrer des degrés sans le dire, à une époque où la surveillance des sociétés de pensée se relâ-

---

\* Durant tout cet ouvrage, nous usons d'une coquetterie : une vieille règle de langue française qui veut que, dans une énumération jusqu'à trois, le *deuxième* s'appelle encore le *second*. De la sorte, nous collons mieux au texte écossais qui emploie *second* ; d'autant que ce *second* degré est bien le plus important dans une maçonnerie d'optique opérative, et en l'occurrence le dernier de pure maçonnerie, avec son complément, la Marque.

\*\* On se souviendra que c'est bien une absorption des *Ancients* par les *Moderns* qui eut lieu. Le reste de la discussion n'est pas le sujet de ce livre.



chait. Après, comment de ces incidents de politique profane les Anglais firent un dogme de régularité, voilà une autre histoire...

## La Marque en Écosse et ailleurs

La Grande Loge d'Écosse fit autrement. Ses loges furent de même priées de se rejoindre aux trois degrés bien connus mais, pour simplifier, la Marque fut conservée comme « complément insécable du degré de compagnon », comme cela est dit dans les rituels, et non comme *quatrième* degré (ruse !) alors que, constitutionnellement, elle devint réservée au Grand Chapitre depuis 1817 ! En clair, c'est, maçonniquement parlant, un vrai quatrième degré, et au plan historique comme pédagogique, un ensemble de contenus opératifs jadis dispersés dans la réception primitive des compagnons, dans des cérémonies de désignation des cadres de la guilde ou d'enregistrement d'apprentis, etc., spirituellement ré-enrichis.

La situation du degré, désormais unique\*, de la Marque, est donc la suivante :

En Écosse, le *degré* est constitutionnel au Grand Chapitre, mais la pratique de la *cérémonie* (ce qui est la même chose) est concédée aux loges relevant de la Grande Loge comme complément du second degré, nous l'avons dit. *En pratique*, c'est bien un quatrième degré travaillé par toutes les loges après celui de maître, alors que les chapitres (relevant du Grand Chapitre) ne pratiquent plus guère qu'une *affiliation* dans ce degré avant de passer les candidats au degré d'Excellent Maître, puis de les exalter au degré d'Arche, compte tenu que tous les Maîtres Maçons écossais ont en effet été avancés à la Marque dans leur loge avant de postuler à l'Arche.

---

\* L'équivalent de ce qui constitue l'ensemble actuel de la Marque pouvait fréquemment, entre la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle et le début du suivant, être conféré en deux degrés cérémoniels, quelques fois plus.

Les versions écossaises et américaines de la cérémonie sont les plus authentiques, les plus opératives et, dans une certaine mesure, les plus reliées aux textes bibliques\*.

En Angleterre, la Marque est pratiquée dans une juridiction autonome spécialement constituée par les Écossais, en 1856. Les Anglais y adossèrent, très artificiellement il faut le souligner, le degré de Nautonnier. La version anglaise de la cérémonie est très expurgée, tant au plan opératif que dramatique.

La version la plus vaste du degré, la plus développée, est sans conteste la façon américaine, telle que recommandée par l'*International Grand Chapter, Royal Arch Masons*. Elle reste très proche de la façon écossaise et, historiquement, s'y enracine.

### Le *Master Passed the Chair* : une dernière mise au point à propos d'un arrangement sémantique

Depuis la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, le monde maçonnique anglo-saxon a généralisé et rendu obligatoire, depuis la querelle Anciens/Modernes, l'installation secrète des Maîtres de loge, même si celle-ci tombe en désuétude aux États-Unis. Il a existé deux familles principales de rituels d'installation de loge, on les appellera par commodité « rituel *Balkis* » et « rituel *Adoniram* ».

Le rituel *Adoniram* fut d'abord pratiqué par certaines loges bleues en Écosse pour installer les Maîtres de loge, avant de devenir le rituel d'installation des présidents de Marque en Écosse comme en Angleterre. C'est finalement le rituel *Balkis*, vraisemblablement

---

\* En pratique, les Écossais utilisent fréquemment en loge des variantes et rajouts que l'on trouve également par écrit dans les rituels chapitraux américains. Ils usent de morales opératives autour de textes évangéliques. Sans ces ajouts, force est d'admettre que ce magnifique degré perd beaucoup de son charme et de son utilité.

originaire d'Angleterre du nord, que les Écossais adoptèrent après les Anglais. Il se généralisa après 1870.

Qu'est-ce donc que cette installation ? Une cérémonie complémentaire ? Une cérémonie secrète ? Une cérémonie tout court ? Un degré ou un grade ? Voilà bien un vieux serpent de mer maçonnique que nous tenons à étrangler ici.

Selon le dogme politique anglais, perpétré par nombre d'obédiences reconnues par la Grande Loge Unie d'Angleterre, il ne s'agit que d'une cérémonie complémentaire à la maîtrise, exécutée à couvert en faveur du Maître élu. Rappelons que dans la quasi-totalité des versions connues depuis la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'au début du XX<sup>e</sup>, la cérémonie est précédée d'une ouverture rituelle et suivie d'une fermeture rituelle...

Voyons cela... Une ouverture rituelle par questions/réponses, un engagement (serment), une légende, des signes et atouchements secrets, une clôture... et ce ne serait pas un degré ? Cela n'est pas sérieux. Évidemment, *le passage dans la chaire* de Vénérable Maître est un degré complet de maçonnerie. Le mensonge historique trouve son explication dans les événements évoqués *supra*, mais aussi et surtout dans cette confusion sémantique importante : l'amalgame de la *fonction* de Vénérable Maître et de la *qualité* de Maître Passé dans la Chaire.

En tant que degré, le *Past Master*, ou *Installed Master*, ou *Master Passed the Chair* a existé très tôt distinctement de la fonction. En effet, à l'époque où il était nécessaire d'avoir reçu l'installation pour être exalté à l'Arche Royale, des degrés substitutifs furent créés afin d'accroître cet ordre plutôt raréfié par le manque de candidats qualifiés. Il en reste, par exemple, le deuxième degré du *Royal Arch* de Rite York : l'induction dans la chaire orientale.

Mais à ceux qui embrassaient la fonction de Maître de loge, on continuait de conférer, chez les « Ancients », puis dans la maçon-

nerie anglaise unie et en Écosse, le degré initiatique de Maître Installé. Outre la structure évidente de cette cérémonie comme degré plein et entier de maçonnerie, on notera qu'il existe de nombreux pays où la franc-maçonnerie régulière ignore toute forme d'installation de ses vénérables (par exemple aux Pays-Bas), alors que dans d'autres (que nous ne citerons pas car cela est motif à querelles), il paraît normal de conférer le degré de chaire, le vrai, le *Balkis*, à qui n'embrasse pas la fonction, et même ne risque pas de jamais l'embrasser (à des vieux frères sur la fin de leur existence terrestre, par exemple).

On comprend donc bien la distinction entre le degré et la fonction.

Mais alors, justement, comment comprendre cette omission que nous sus-évoquions, le fait que la Grande Loge d'Écosse, comme tant d'autres après l'Angleterre, a officiellement supprimé les ouvertures et clôtures longues de leurs recommandations aux loges ?

Rappelons simplement ce qui figure *supra* : le Maître Installé *ne devait plus* être un degré en Angleterre, au regard des dispositions légales de 1799 et *sq.*, pour survivre aux coupes sombres imposées à la franc-maçonnerie britannique. Pour que cela ne ressemblât plus à une degré, il suffit donc de l'amputer de l'ouverture et de la clôture, et d'affirmer péremptoirement que c'était l'usage immémorial. En 1823 et *sq.*, tout était consommé à la loge anglaise de promulgation et, après un long processus d'autoproclamation de sa régularité intransigible, la GLUA imposa son modèle comme un dogme en oubliant le fondement de l'amputation. Depuis les années 1830, dans le monde entier, la vieille installation *Balkis*, partout où elle était pratiquée y compris depuis des décennies avant l'union anglaise de 1813, perd de ses morceaux, voire tombe dans l'oubli. Les obédiences régulières suivent les principes politiques anglais, pas toujours à bon escient.

Et c'est ainsi qu'une tradition se perd, ou perd de son sens.

Heureusement, en Angleterre comme en Écosse, en France et ailleurs, des loges continuent de transmettre *un maximum de sens* à leurs Vénérables Maîtres élus en dépit des coupes officielles.

Un rituel n'est pas une œuvre romanesque ou un poème.

Les systèmes de traduction retenus en matière de ponctuation, de syntaxe, de casse. Les unifications

Un rituel maçonnique n'est pas une œuvre littéraire, il est par définition truffé de répétitions, d'itérations et de toutes sortes de lourdeurs dues à la nécessité propre d'un rituel : être dit (par cœur) et mis en scène dans un contexte où les candidats doivent ingérer des contenus alors qu'ils sont émus, voire apeurés (le trac), et où les officiants doivent s'appuyer sur un rythme sémiotique incantatoire constitué de repères solides pour contourner eux aussi leur trac ou une préparation parfois insuffisante.

Un rituel n'est donc pas une œuvre romanesque ou un poème, et sa traduction, si de plus sa fin est l'étude, ne doit en rien concéder à la trahison de sens par des lissages de phrase ou aux aménagements formels « pour faire joli ». Si certains discours sont ici, en français, agréables et lyriques, tant mieux, cela tombe bien. Si d'autres sont indigestes, c'est que les réécrire eut été trahir. Nous avons donc évité, autant que se pût, les inventions charmantes débordant d'imagination qui parsèment certaines adaptations déjà effectuées par des obédiences françaises où l'on entreprit de créer des loges adoptant des *scottish works*, quel que furent les noms fantaisistes qu'ils donnèrent à ces « nouveaux rites ».

Pour autant, nous ne prétendons pas avoir réalisé une traduction parfaite, loin s'en faut. Le langage utilisé dans les originaux, dans toute ses désuétudes, ses tournures amphigouriques, et compte tenu de son vocabulaire parfois périmé ou même ses expressions jargonantes ou dialectales\*, nous posa souvent des problèmes. Dans certains cas, des interprétations divergentes, voire contradictoires, de maçons rigoureusement bilingues, nous amenèrent à mettre en perspective ou en parallèle l'ensemble des rituels pour tirer une conclusion. Dans certains autres, cas heureusement rares, le sens nous resta quelque peu ambigu voire obscur, et les notes de bas de page sont là pour le souligner, comme elles peuvent parfois signaler que telle ou telle tournure ou façon de faire est mise en pratique différemment par les loges. Dans au moins un cas, nous avons même abdiqué de toute traduction marquée du sceau de l'exactitude et cela est signalé. Nous préférons cela aux à-peu-près des inventions déjà signalées, le but du livre étant la restitution du sens littéral.

La ponctuation fut un casse-tête. En effet, un respect strict de la syntaxe originale nous eût emmené dans des phrases atteignant presque parfois la page entière. En outre, les Anglo-Saxons n'usant pas du point-virgule avec la même valeur que les Français, faire du littéral devint donc parfois indigeste.

Dans la mesure du possible, la syntaxe fut donc respectée ainsi que la ponctuation, sauf à inverser certaines propositions, changer certains points-virgules pour des signes à valeur plus pertinente en français (virgules, dives sur demi-cadratin\*\*) et découper des phrases très longues en morceaux plus courts dans un ensemble intègre de sens.

---

\* Des mots ou des tournures plus écossaises qu'anglaises, en l'occurrence.

\*\* Autrement dit des tirets.

La casse nous posa encore plus de problèmes et les imperfections resteront nombreuses.

En effet, les textes originaux, en particulier le *Standard* et les rituels de la troisième partie, comportaient une telle quantité de capitales contraires au code typographique tant français qu'anglo-saxon, soi-disant pour souligner des sens ou des points forts, que la chose fût devenue complètement illisible (on pouvait en effet lire des paragraphes entiers comportant une capitale à la moitié des substantifs et à une bonne partie des adjectifs et adverbes).

Ainsi, nous avons choisi de tout baisser, à l'exception :

- des fonctions et offices désignés de façon caractéristique et non générale ;
- des degrés désignés *in extenso* ou de façon caractéristique ;
- des attributs et qualités de la Divinité selon l'usage commun aux textes religieux ;
- de certains mots à l'acception contextuellement maçonnique tels « Ordre », « Métier » ou « Marque ».

Il y a des entorses à nos propres partis pris et, probablement, quelques oublis d'unification malgré les nombreuses relectures, ce dont nous prions les lecteurs de nous excuser. Nous avons tout fait pour rendre plus facile, au plan typographique, une lecture pas toujours aisée au fond.

Enfin, quand des symétries étaient strictes ou des homothéties parfaites entre différentes séquences ou différents rituels, nous avons unifié la forme à la lettre près quand cela avait de l'importance sur le fond.

## Le vocabulaire propre, le jargon

Nous avons, autant que faire se peut, collé au sens originel jusqu'à éviter parfois des traductions pourtant consacrées par l'usage. Cela est commenté en notes. Certains noms d'officier ou certains mots propres aux habitudes maçonniques posèrent souvent problème. Voici quelques exemples.

*Obligation.* Ce mot, repris lettre à lettre en français, n'a pas de sens culturel pour nous. Même si nous savons qu'un maçon est « quelqu'un qui s'oblige », il est avant tout quelqu'un qui *s'engage*. Le mot « serment » étant décalé par rapport à la connotation religieuse de l'original *obligation*, c'est bien entendu le mot *engagement* qui a retenu notre suffrage. Le maçon prend un engagement sacré et solennel, il s'engage devant Dieu et les frères.

*Inner Guard.* Combien de rituels français, issus d'adaptations d'originaux britanniques, ont traduit « couvreur » ! C'est évidemment le *Tyler*, au plan opératif, qui pose des tuiles, c'est donc un couvreur. Mais, en France et dans nos rites à nous, un couvreur est un garde intérieur. Et le Garde Intérieur, en Écosse, c'est le *Inner Guard* ! Pour le *Tyler (Outer Guard)*, nous avons conservé le mot « Tuileur », et pour *Inner Guard* « Garde Intérieur ».

*Deacon.* Source de polémiques parfois virulentes, les *deacons* de tous les rituels anglophones ont très souvent été traduits par « experts », notamment dans le rituel Émulation. C'est incorrect, puisque cela rappelle à la notion d'« expert » dans les anciens rituels français, à la fois expert en rituel et « frère Terrible », couvreur. Or ces *deacons*-là sont, à leur origine opérative, une sorte d'officiers municipaux dans les *burghs*, et des délégués consulaires : ils représentent une guilde ou une corporation, tant auprès de l'autorité politique qu'auprès de la ou des loges. Dès lors, « expert » n'a vraiment pas de sens. Car en Écosse, si expert il devait y avoir, ce serait l'expert au *Métier*, c'est-à-dire le *Fellow of the Craft*, artisan libre reconnu par ses pairs, maçon achevé ayant déposé sa Marque !



Alors fallait-il quand même traduire *deacon* par ce troublant « diacre » donné par les dictionnaires bilingues, ce que nous avons fait ? La chose peut prêter à confusion, car des Français pourraient s'imaginer que ces *deacons* ont un rapport avec une quelconque fonction sacerdotale, ce qui n'est pas le cas. Fallait-il préférer le « doyen » au « diacre » comme Philippe Langlet\* ? Ce mot « doyen » qui, en effet, reflète bien la fonction opérative du *deacon* ? Le choix de Philippe Langlet est certes excellent, mais nous préférons pour notre part conserver l'acception jargonnante de « diacre ». Après tout, en maçonnerie française, on sait que l'hospitalier n'est pas un chevalier de Malte, que le surveillant n'est pas un maton et que l'écharpe n'est pas un cache-nez ; pourtant chacun s'est habitué à ces mots.

Toute discipline engendre un *jargon*.

Nombreuses sont, dans les textes présentés ici, les traductions de mots sujettes à discussion. Les notes aideront chacun à se faire une idée.

## Le titrage

La hiérarchie et la logique originales du titrage des trois parties ne nous sont que rarement apparues claires. Nous avons rétabli, en partie seulement, la hiérarchie des différents niveaux de titre. En revanche, nous n'avons pas palié les manques de certains titres même quand ils entraînaient une asymétrie entre des rituels ou des séquences.

---

\* *Op. cit.*

## Le *cypher*, les points de conduite.

### Le secret

Le texte original comprend nombre de mots écrits « en creux », ou avec simplement la première et la dernière lettre accolées, suivies ou non d'un point (... bref, du *cypher*). Le même mot apparaît parfois selon des modes abrégatifs différents, et une casse en creux différente. Des mots, parfois des formules entières sont en points de conduites (« en blanc »).

La traduction a respecté scrupuleusement ceci, car la condition *sine qua non* pour que la Grande Loge d'Écosse nous permit cette publication était le maintien du secret.

Il est commun de dire que le secret est dans les cœurs et l'égré-gore, et non dans la lettre. Nous en convenons. Mais en Écosse, c'est l'esprit opératif qui continue de dominer toute la franc-maçonnerie. Or, dès l'origine, la préservation des privilèges des maçons résidait dans le secret du fameux *mason's word*. Les secrets littéraux sont l'héritage du *mason's word* et ils sont sacrés pour les Écossais.

Bien sûr, certains sont reconnaissables pour les maçons français pratiquant nos rites les plus courants. Mais nombreux ne sont repérables que par les *aficionados* de rituels anglo-saxons anciens, alors que beaucoup sont indécélabes pour qui ne fait pas partie d'une loge en Écosse.

Mais nous ne révélerons pas ce que nous avons reçu. Maçon nous sommes. Nous nous sommes engagé, nous nous obligeons. Nous avons beau vendre des livres, nous ne sommes pas marchand du Temple. Toute vraie tradition doit savoir garder des secrets pour prouver qu'elle n'a pas succombé à la société du spectacle.

Bonne lecture.

Jean Solis, octobre 2007

PRÉFACE AU PRÉSENT LIVRE .....	9
--------------------------------	---

## I RITUEL STANDARD DE LA FRANC-MAÇONNERIE ÉCOSSAISE

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE DE LA LOGE AU PREMIER DEGRÉ .....	30
CÉRÉMONIE D'INITIATION .....	33
Prière .....	35
Engagement .....	38
Exposé après l'initiation .....	49
CÉRÉMONIE DE CLÔTURE DE LA LOGE .....	53
SECOND DEGRÉ OU DEGRÉ DE COMPAGNON DU MÉTIER .....	55
Questions à soumettre aux frères avant qu'ils soient passés .....	55
CÉRÉMONIE D'OUVERTURE DE LA LOGE AU SECOND DEGRÉ OU DEGRÉ DE COMPAGNON DU MÉTIER .....	57
CÉRÉMONIE DE PASSAGE AU SECOND DEGRÉ .....	59
Explication de la planche à tracer du second degré .....	70
Exposé après le passage .....	73
CÉRÉMONIE DE CLÔTURE DE LA LOGE AU SECOND DEGRÉ OU DEGRÉ DE COMPAGNON DU MÉTIER .....	74
TROISIÈME DEGRÉ OU DEGRÉ DE MAÎTRE MAÇON .....	76
Questions à soumettre aux frères avant qu'ils soient élevés .....	76
CÉRÉMONIE D'OUVERTURE DE LA LOGE AU TROISIÈME DEGRÉ OU DEGRÉ DE MAÎTRE MAÇON .....	78
CÉRÉMONIE D'ÉLÉVATION AU TROISIÈME DEGRÉ .....	81
Prière .....	82
Exhortation .....	88

## Tous les rituels de la Grande Loge d'Écosse

CÉRÉMONIE DE CLÔTURE DE LA LOGE AU TROISIÈME DEGRÉ OU DEGRÉ DE MAÎTRE MAÇON .....	103
APPENDICE .....	105
Devoir après l'élévation .....	105
Méthode courte pour passer du premier au second degré .....	106
Méthode courte d'élévation du second au troisième degré .....	107
Méthode courte pour redescendre du troisième au second et premier degrés .....	108
Appel au repos .....	109
Rappel au travail .....	110
Explication de la planche à tracer du premier degré .....	111
DEGRÉ DE MARQUE .....	117
OUVERTURE DE LA LOGE DE MARQUE .....	118
CÉRÉMONIE D'AVANCEMENT .....	121
Prière .....	123
Engagement .....	126
Exposé .....	136
CÉRÉMONIE DE CLÔTURE DE LA LOGE AU DEGRÉ DE MARQUE .....	141
PLANCHES À TRACER .....	145

## II LE RITUEL MODERNE

PRÉFACE .....	153
PRÉPARATIFS .....	155
OUVERTURE AU 1 <sup>er</sup> DEGRÉ .....	161
Matériel pour le 1 <sup>er</sup> degré .....	166
AFFAIRES DIVERSES .....	167
Accueil et présentation .....	168
Entrées et alarmes .....	169
Admission de frères quand la l... est au travail .....	169
Réception d'une délégation .....	170
Excuses, correspondance et candidatures .....	171
Procès verbal .....	172
Réception d'une délégation officielle .....	172
Procédure de vote .....	174
Affiliation .....	176
Honorariat .....	178
Nomination et élection d'officiers .....	180

## Table des matières

CÉRÉMONIE D'INITIATION .....	181
CLÔTURE DE LA LOGE AU 1 <sup>er</sup> DEGRÉ .....	211
QUESTIONS AUXQUELLES IL FAUT RÉPONDRE AVANT LE PASSAGE .....	214
Dans la chambre de préparation .....	214
Dans la l... ..	216
Dans la chambre de préparation .....	217
OUVERTURE AU 2 <sup>nd</sup> DEGRÉ .....	217
Équipement pour le 2 <sup>nd</sup> degré .....	220
CÉRÉMONIE DE PASSAGE .....	221
CLÔTURE DE LA LOGE AU 2 <sup>nd</sup> DEGRÉ .....	241
QUESTIONS AUXQUELLES IL FAUT RÉPONDRE AVANT L'ÉLEVATION .....	244
Dans la chambre de préparation .....	244
Dans la l... ..	245
Dans la chambre de préparation .....	246
OUVERTURE AU 3 <sup>e</sup> DEGRÉ .....	246
Équipement pour le 3 <sup>e</sup> degré .....	250
CÉRÉMONIE D'ÉLEVATION .....	251
CLÔTURE DE LA LOGE AU 3 <sup>e</sup> DEGRÉ .....	279
OUVERTURE AU DEGRÉ DE LA MARQUE .....	283
Équipement pour le degré de la Marque .....	288
CÉRÉMONIE DE LA MARQUE .....	289
CLÔTURE DE LA LOGE AU DEGRÉ DE LA MARQUE .....	318
MÉTHODES COURTES .....	323
Passer du 1 <sup>er</sup> au 2 <sup>nd</sup> degré .....	323
Élever du 2 <sup>nd</sup> vers le 3 <sup>e</sup> degré .....	325
Réduire du 3 <sup>e</sup> au 2 <sup>nd</sup> degré .....	327
Descendre du 2 <sup>nd</sup> au 1 <sup>er</sup> degré .....	328
ADMINISTRATION .....	330

### **III CÉRÉMONIAL POUR AIDER LES GRANDS OFFICIERS, LES GRANDS OFFICIERS PROVINCIAUX ET DE DISTRICT ET LES OFFICIERS DES LOGES DE RATTACHE**

REMERCIEMENTS .....	335
CÉRÉMONIE D'INSTALLATION DU MAÎTRE ET DES AUTRES OFFICIERS DE LOGE .....	336

## Tous les rituels de la Grande Loge d'Écosse

Devoirs et règlements .....	339
Chant .....	342
Prière .....	343
Engagement .....	344
Légende .....	345
Investiture du Maître .....	347
INSTALLATION D'OFFICIERS .....	352
Engagement .....	353
Député Maître .....	353
Maître Substitut .....	354
Premier Surveillant .....	354
Second Surveillant .....	354
Secrétaire .....	355
Trésorier .....	355
Aumônier .....	356
Directeur des Cérémonies .....	356
Chapelain .....	356
Premier Diacre .....	357
Second Diacre .....	357
Architecte .....	357
Médailliste .....	358
Porte-Bible .....	358
Porte-Glaive .....	358
Directeur de la Musique .....	359
Organiste .....	359
Maréchal .....	359
Garde Intérieur .....	360
Président des Intendants .....	360
Tuaileur .....	361
Adresses au Maître, Surveillants et frères .....	361
Chant : <i>Paraphrase 2</i> .....	363
CÉRÉMONIAL D'INSTALLATION D'UN GRAND MAÎTRE PROVINCIAL OU DE DISTRICT ET DE SES OFFICIERS ATTACHÉS .....	365
CÉRÉMONIE DE REDÉDICACE .....	375
Action de redédicace .....	377
Engagement .....	378
Triple bénédiction .....	379
CÉRÉMONIAL POUR L'ÉRECTION ET LA CONSÉCRATION D'UNE LOGE-FILLE .....	385

## Table des matières

Hymne de consécration, air : <i>Wareham</i> .....	386
Psaume 122, verset 6, air : <i>Saint Paul</i> .....	388
Hymne 167, versets 5 et 6, air : <i>Jackson</i> .....	395
CÉRÉMONIE D'INSTALLATION [CONSECUTIVE À UNE CONSECRATION] .....	395
Psaume 121, versets 1, 2, 7, 8 ; air : <i>French</i> .....	396
CÉRÉMONIAL DE CONSECRATION D'UN TEMPLE OU D'UN LOCAL DE LOGE SPECIALEMENT RESERVE À LA FRANCO-MACONNERIE .....	398
Hymne de consécration, air : <i>Wareham</i> .....	400
Psaume 23, verset 1, air : <i>Wilshire</i> .....	403
LOGE DE DEUIL .....	410
Déroulement du service .....	411
Hymne 611 : <i>Ô Dieu, notre soutien des temps anciens</i> , air : <i>Sainte Anne</i> .....	411
Adresse du Maître à la loge .....	412
Lecture : <i>Ecclésiaste 3, 1-4</i> .....	413
Psaume 23, <i>Le Seigneur est mon berger</i> , air : <i>Wilshire</i> .....	413
Antiennes du T.V.M. et réponses des frères .....	414
Appel de la matricule .....	415
Dernière adresse .....	416
Plainte : <i>Fleurs de la forêt</i> .....	416
Antienne et réponse .....	416
Oraison [funèbre] de ... ..	416
Hymne 682 : <i>Guide-moi, bienveillante lumière</i> .....	416
Antiennes et réponses .....	417
Sonnerie du réveil .....	418
Grands Honneurs .....	419
Hymne : <i>Mes yeux ont vu la gloire de la venue du Seigneur</i> , air : <i>John     Brown's body</i> .....	419
Bénédictio .....	420
DÉDICACE D'UNE VÊTURE MAÇONNIQUE .....	421
Prière de dédicace .....	422
DÉDICACE DU V.L.S. ....	424